**LETTRE DU MAIRE JUIN 2022**

**Rétrospectives**

Ce joli mois de mai particulièrement ensoleillé a été marqué d’**une première dans notre village : Un marché du printemps nocturne.** Un bel événement parfaitement maîtrisé et réussi, honoré de la présence de **Jean-Pierre** **DECOOL**, Sénateur du Nord.

Les Merrisiens étaient au rendez-vous, l’ambiance chaleureuse, conviviale et le feu d’artifice, digne d’une grande ville, a ravi la nombreuse assistance. Toutes nos félicitations au Comité des fêtes entrainé par son Président Jean-Alain LEROY et son Vice-Président Philippe MAES, ainsi qu’à tous ceux qui se sont dévoués pour que cette fête nous fasse oublier la longue et sévère période de confinement. Nos félicitations vont aussi aux exposants, aux artistes et à tous les acteurs de cette belle manifestation.

**Le repas des ainés :** Après deux années d’interruption les ainés étaient très heureux de se retrouver le 18 mai 2022 et d’accueillir quelques nouveaux autour d’une bonne table sous la houlette d’un bureau renouvelé : **Nathalie DEROULLERS** Présidente, **Christine DECOSTER** Trésorière et **Micheline GOUDEFROY** Secrétaire. Une bonne ambiance animait l’assistance même si chacune et chacun n’ont pu s’empêcher de penser à notre regretté Patrick DURIEZ qui a tant donné au club.

Dans cette continuité nous vous convions aux repas **du 1er, 15 et 29 juin**.

**Regain au Merris football club:**

Sous l’égide du Président Nicolas TERRIER un nouveau souffle anime l’association qui s’enrichi d’une nouvelle équipe formée de jeunes de 15-16 ans. Pour son premier entrainement le 27 juin parents et supporteurs sont les bienvenus. Les entrainements se dérouleront les mardis et vendredis de 18 à 20 heures. Du renouveau donc, Jeunes et entraineurs ont tous nos encouragements.

**Merris fleurie et illuminée en 2021.**

Le conseil municipal du 31 mai visionnera vos photos et récompensera tous les participants à ces belles manifestations qui embellissent notre village. N’hésitez pas à participer à nouveau en 2022 à ces deux opérations et envoyez dès à présent à la mairie les photos de vos jardins en fleurs.

**Les ordures ménagères :**

Si les élus des cinquante communes ont voté à l’unanimité en conseil communautaire la redevance incitative, un certain nombre de décisions ont été prises par l’exécutif de la CCFI sans concertation préalable des maires, comme le nombre de levées forfaitaires, le coût de la part fixe, de la part variable, la collecte des ordures ménagères et des recyclables décalée dans la semaine.

C’est pourquoi lors du conseil communautaire du 17 mai, j’ai soulevé entre autres le problème du nombre de levées nettement insuffisant (12 levées forfaitaires par an).

Le Vice-Président en charge du dossier a botté en touche : « augmenter le nombre de levées dans le forfait ne serait plus incitatif et pénaliserait l’effort réalisé par les plus vertueux ».

Puis le Président de la CCFI a clos les échanges, mais nul doute que nous aurons à revenir sur le sujet.

Nous vous rappelons les dates des levées des **ordures ménagères : les jeudis après-midi** et la levées des **recyclables les mardis après-midi, semaines paires, les 1er, 15 et 29 juin**.

**Les joints de ponts sur nos routes communales :**

Un sujet développé dans ma lettre de mars 2021, notamment la prise en charge des frais liés à l’entretien et aux réparations (SNCF ? CCFI ? commune ?) Il s’avère aujourd’hui que c’est la commune pourtant la CCFI a la compétence voirie et mobilité ! Encore un sujet de discorde !

A ma demande un audit sur l’état des joints sera réalisé le 2 juin 2022 par les services de l’état. La mission est confiée à la société Sixense Engineering, elle concerne les joints de pont TGV sis sur la Loon Straete et la rue de Flêtre. Le prochain épisode de ce feuilleton sera à découvrir dans ma lettre de juillet.

**Changement de gaz.**

GRDF va changer dans la région le gaz B (bas pouvoir calorifique) en gaz H (haut pouvoir calorifique). 87 clients sont concernés dans notre village. GRDF commencera par réaliser un inventaire sur internet (ou physique). Vous recevrez prochainement de GRDF un courrier qui vous présentera et décrira le mode opératoire, à savoir le changement du détendeur et le réglage des chaudières et appareils. Les coûts seront intégralement pris en charge par GRDF. Les clients dont les appareils seraient incompatibles, environ 1%, bénéficieront d’aides.

**Les élections législatives**

**Le député et son suppléant sont élus au suffrage universel direct par un scrutin majoritaire à 2 tours.**

Être député c’est siéger à l’Assemblée Nationale, c’est voter et être force de proposition de textes de lois, c’est contrôler l’action du gouvernement pour le bon exercice de la démocratie, c’est représenter et défendre les intérêts de la Flandre à l’Assemblée Nationale.

C’est donc un vote important et nous vous attendons nombreux les dimanches 12 juin et le cas échéant le 19 juin (2éme tour) pour élire votre député dans la 15ème circonscription.

La 15émé circonscription est constituée de 54 communes regroupant l’ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et quatre communes de la Communauté de Communes Flandres Lys :

*Arnéke, Bailleul, Bavinchove, Berthen, Blaringhem, Boeschèpe, Boëseghem, Borre, Buysscheure, Caëstre, Cassel, Ebblinghem, Eecke, Estaires, Flêtre, Godewaersvelde, Hardifort, Haverskerque, Hazebrouck, Hondeghem, Houtkerque, La Gorgue, Le Doulieu, Lynde,, Merris, Merville, Méteren, Morbecque, Neuf-Berquin, Nieppe, Noordpeene, Ochtezeele, Oudezeele, Oxelaëre, Pradelle, Renescure, Rubrouck, Ste Marie Cappel, St Jans Cappel, St Sylvestre Cappel, Sercus, Staple, Steenbecque, Steenvoorde, Steenwerck, Strazeele, Terdeghem, Thiennes, Vieux Berquin, Wallon Cappel, Wemaers Cappel, Winnezeele, Zermezeele et Zuytpeene.*

**Quelques dates à retenir**:

* **Le 25 juin** : La braderie et la fête des écoles
* **D’ici 15 jours à 3 semaines**: Fauchage en bordure des fossés.

Avec mes cordiales salutations,

Votre maire, Yves DELFOLIE  *ISSN 2800-672*